

Si une cliente arrive plus de 4 semaines après son rendez-vous pour la réinjection, elle se trouve hors de la marge de réinjection approuvée ➔ Suivez les instructions énoncées sur cette page.

- Écartez l'éventualité d'une grossesse avant de procéder à la réinjection ➔ Utilisez les options 1 à 4 ci-dessous. † ‡
- Déterminez si la nécessité de revenir durant la marge de réinjection risque de demeurer un problème pour la cliente. Si c'est le cas ➔ Discutez d'autres options plus adaptées à la cliente.

Option 1 – Liste de contrôle pour la grossesse (adaptée)

Écartez l'éventualité d'une grossesse à l'aide des questions suivantes, adaptées de la Liste de contrôle pour la grossesse. En posant ces questions à votre cliente, vous devez remplacer « **le jour X** » par la date qui correspond au dernier jour de la marge de réinjection pour votre cliente (que vous déterminerez en comptant 4 semaines après son rendez-vous pour la réinjection). Si possible, référez-vous à un calendrier lors de votre entretien avec la cliente.

- Vous êtes-vous abstenue de rapports sexuels depuis **le jour X** ?
- Utilisez-vous une méthode contraceptive fiable de manière correcte et systématique (préservatifs, par ex.) depuis **le jour X** ?
- Avez-vous accouché il y a moins de 6 mois, allaitez-vous exclusivement ou presque, et est-il exact que vous n'avez pas eu vos règles depuis l'accouchement ?
- Utilisez-vous des pilules contraceptives d'urgence après chaque rapport sexuel non protégé depuis **le jour X** ?

Si la cliente répond **OUI** à au moins une des questions ci-dessus ➔ Retournez à l'Étape 2 (face 1) de cet aide-mémoire. Si elle répond aux critères de recevabilité médicale et souhaite continuer l'usage du DMPA, faites-lui la réinjection et dites-lui de s'abstenir de rapports sexuels ou d'utiliser des préservatifs au cours des 7 prochains jours.

Si la cliente répond **NON** à toutes les questions ci-dessus, l'éventualité d'une grossesse ne peut pas être écartée ➔ Passez aux options 2, 3 ou 4 ci-dessous.

Option 2 – Test de grossesse

Utilisez un test de grossesse pour écarter l'hypothèse que la cliente est enceinte. Si le test est négatif et qu'il n'y a pas de signe clinique évident d'une grossesse ➔ Retournez à l'Étape 2 (face 1) de cet aide-mémoire. Si la cliente répond aux critères de recevabilité et souhaite continuer l'utilisation du DMPA, faites-lui la réinjection et dites-lui de s'abstenir de rapports sexuels ou d'utiliser des préservatifs au cours des 7 prochains jours.

Option 3 – Examen pelvien bimanuel (si vous ne disposez pas de test de grossesse)

Procédez à un examen pelvien bimanuel pour déterminer la taille de l'utérus afin d'effectuer une comparaison lors de la visite de suivi. S'il n'y a pas de signe ou de symptôme de grossesse, donnez-lui des préservatifs (ou une autre méthode d'appoint) et demandez-lui de revenir dans 4 semaines ou lorsque son cycle menstruel aura repris, en fonction de ce qui arrive en premier.

- Si elle revient et qu'elle a ses règles ➔ Retournez à l'Étape 2 (face 1) de cet aide-mémoire. Si elle satisfait aux critères de recevabilité, faites-lui la réinjection. Si ses règles ont commencé il y a plus de sept jours, dites-lui de s'abstenir de rapports sexuels ou d'utiliser des préservatifs au cours des 7 prochains jours.
- Si, après 4 semaines, elle n'a toujours pas ses règles, procédez à un second examen pelvien pour déterminer si l'utérus s'est élargi. Si ce n'est pas le cas et qu'il n'y a aucun signe ou symptôme de grossesse et qu'elle a utilisé des préservatifs ➔ Retournez à l'Étape 2 (face 1) de cet aide-mémoire. Si la cliente répond aux critères de recevabilité et souhaite continuer l'utilisation du DMPA, faites-lui la réinjection et dites-lui de s'abstenir de rapports sexuels ou d'utiliser des préservatifs au cours des 7 prochains jours.

Option 4 – Examen abdominal (face à l'impossibilité d'effectuer un test de grossesse ou un examen pelvien)

Donnez-lui des préservatifs (ou une autre méthode d'appoint) et demandez-lui de revenir d'ici 12 à 14 semaines ou lorsque son cycle menstruel aura repris, en fonction de ce qui se produira en premier.

- Si elle revient et qu'elle a ses règles ➔ Retournez à l'Étape 2 (face 1) de cet aide-mémoire. Si elle remplit les critères de recevabilité, faites-lui la réinjection. Si ses règles ont commencé il y a plus de 7 jours, dites-lui de s'abstenir de rapports sexuels ou d'utiliser des préservatifs au cours des 7 prochains jours.
- Si elle n'a toujours pas ses règles, procédez à l'examen abdominal. Si l'utérus n'est pas élargi et qu'il n'y a aucun signe ou symptôme de grossesse et qu'elle a utilisé une méthode d'appoint de manière correcte et systématique ➔ Retournez à l'Étape 2 (face 1) de cet aide-mémoire. Si elle répond aux critères de recevabilité et souhaite poursuivre l'utilisation du DMPA, faites-lui la réinjection et dites-lui de s'abstenir de rapports sexuels ou d'utiliser des préservatifs au cours des 7 prochains jours.

† Dans certains pays, les directives nationales n'exigent pas que l'éventualité de la grossesse soit écartée avant la réinjection. Dans de telles situations, expliquez à la cliente que l'injection lui est donnée même s'il est possible qu'elle soit enceinte, car il est entendu que l'injection ne met pas fin ou ne nuit pas à une grossesse en cours. Faites la réinjection et dites-lui de s'abstenir de rapports sexuels ou d'utiliser des préservatifs au cours des 7 prochains jours.

‡ Bien des femmes recevant des injections de DMPA n'auront pas leurs règles pendant plusieurs mois, même après avoir arrêté la méthode. Par conséquent, demander à une cliente de revenir lors de ses prochaines règles signifie que sa prochaine injection sera inutilement retardée, la laissant ainsi sans protection contraceptive.